

Mandat citoyen

Assemblée citoyenne concernée

(Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Corcelles-Cormondrèche

Titre du mandat

Pose de bâches annonçant les événements locaux à Corcelles-Cormondrèche, création d'un groupe de travail

Mandant-e-s

Pierre Moser, Marie Perret

Commentaires

Lors de notre dernier événement de l'éco-débaras en 2023, nous avons été confrontés à plusieurs difficultés et interdictions lors de la pose de nos bâches, annonçant l'événement.

Pour rappel l'éco-débaras existe depuis 2010 et nous n'avons jamais été confronté à de telles difficultés.

Aujourd'hui, il reste seulement deux emplacements autorisés par la ville de Neuchâtel, dont un est mal placé : il est visible uniquement par les piétons qui passent à cet endroit.

Voir photos :

Disparités :

Jusqu'à hier, nous avons toujours eu le soutien pour les divers événements de notre village, par le conseil communal, le conseil général ainsi que la police de proximité d'avant fusion.

Nous ressentons aujourd'hui une iniquité sur le règlement et les autorisations pour l'affichage. En effet, nous avons pu constater que le centre-ville de Neuchâtel comprend 8 emplacements pour la pose de bâches alors qu'il y en a seulement deux possibles et très rapprochés l'un de l'autre du côté de Corcelles. S'agissant de Cormondrèche il n'y a actuellement aucun emplacement de prévu.

Nous observons aussi au sein de notre village une disparité de traitement :

Exemple :

- Les bâches du TCS ainsi que celles de la lanterne magique ont été posées à des endroits non autorisés pour d'autres événements.
- La politique prend ses aises malgré les consignes de sécurité.
-

Proposition :

Nous proposons de former rapidement un petit groupe de travail, avec une personne de la ville et les associations de Corcelles-Cormondrèche intéressées pour réfléchir aux emplacements possibles, afin de maintenir la communication plus qu'importante concernant les événements de notre village.

Lieu et date

Corcelles, le 26.02.2024

Annexe(s) éventuelle(s)



14. Corcelles – Cormondrèche



15. Corcelles-Comondrèche – Rue du Petit-Berne









